



Chères Troyennes et chers Troyens,

Alors que la situation se dégrade rapidement dans notre département et que la région Grand Est, vous le savez, est la plus touchée en France par l'épidémie du coronavirus, je tiens à vous rappeler combien il est primordial et essentiel, pour votre santé et la santé des autres, de suivre toutes les mesures de confinement qui ont été annoncées par le Président de la République et le Premier ministre, de répéter naturellement toutes les mesures barrières que chacun connaît désormais : se laver les mains, très régulièrement, consciencieusement, y compris à l'intérieur du confinement, de respecter, naturellement, les distances de sécurité et de limiter, dans la mesure du possible, et dans le cadre de la réglementation actuellement en vigueur, vos déplacements à ce qui est strictement indispensable.

Depuis bientôt quatre semaines, les services de la Ville de Troyes, du Centre Municipal d'Action Sociale et de Troyes Champagne Métropole, s'organisent à vos côtés pour vous protéger et pour faire face et maintenir les services publics essentiels.

Sachez que 325 agents, soit un tiers des effectifs, sont ainsi mobilisés pour garantir l'accompagnement à la santé, à la salubrité publique, à la sécurité publique et à la solidarité en général.

S'agissant de l'accompagnement à la santé, la Ville de Troyes s'occupe, à la demande de l'État, et grâce aux puéricultrices et aux ATSEM, des enfants des agents qui concourent actuellement à la chaîne de soins dans la lutte contre le Covid-19.

La Ville met, dès aujourd'hui (mercredi 18 mars 2020) à disposition, un local pour les consultations de SOS Médecins, spécifiquement dédié aux malades susceptibles d'être atteints par le Covid-19.

S'agissant de l'accompagnement à la sécurité publique, les policiers municipaux et les agents du Centre de Supervision Urbain, restent mobilisés et sont dans la ville et derrière les caméras pour garantir la sécurité publique sur notre territoire.

S'agissant de l'accompagnement à la salubrité publique, Troyes Champagne Métropole et la Ville de Troyes, garantissent tous les services de la propreté, ceux de la collecte, naturellement, de l'eau et de l'assainissement.

Sur l'accompagnement à la solidarité, les agents sont mobilisés dans les Résidences Autonomes pour les Personnes Âgées, naturellement, pour le Foyer Jeunes Travailleurs, pour les Maisons d'Accueil Rurales destinées à des Personnes Âgées, les MARPA. Par ailleurs, nous appelons quotidiennement toutes les personnes âgées inscrites dans nos espaces intergénérationnels, pour prendre de leurs nouvelles et leur dire que nous sommes à leur

disposition et puis maintenir aussi le lien psychologique qui doit exister, naturellement, et qui est si précieux avec nos aînés.

Le standard téléphonique de la Ville de Troyes reste à l'écoute de la population et les services essentiels d'état civil - mariages, naissances et décès – sont naturellement assurés.

Ces quatre blocs de services essentiels, durant la période de crise, sont coordonnés et organisés par un poste de commandement mutualisé entre la Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole.

Les agents qui ne sont pas, pour lors, mobilisés, demeurent disponibles à tout moment, sur des missions diverses, afin d'assurer le service public dans le temps.

Toutes les fonctions supports – les ressources humaines, les finances, les marchés, qui contribuent à l'exercice de ces missions essentielles, fonctionnent en télétravail, désormais, depuis 48h.

Nos collectivités sont pleinement solidaires.

**Restez chez vous, naturellement, pour ne contaminer personne et vous protéger.
Prenez soin de vous et de vos proches, évidemment, c'est très important.**

Je tiens à saluer, si vous me le permettez, particulièrement l'ensemble des agents mobilisés dans la chaîne de soins, notamment tout le personnel du Centre Hospitalier de Troyes, qui est mobilisé, qui s'organise, qui est solidaire et qui fait un travail absolument remarquable et qui bénéficie de tout notre soutien.

La mobilisation est, évidemment, collective. La protection et la garantie et la sécurité seront également collectives.

J'en appelle une nouvelle fois en complément et en continuité de ce qu'ont évoqué les hauts représentants de l'État, à la responsabilité personnelle, individuelle et donc, collective, en respectant toutes les mesures barrières et en respectant toutes les recommandations des autorités sanitaires qui organisent et coordonnent la lutte dans notre pays, contre le développement de l'épidémie.

Toutes les informations que je viens d'évoquer sont disponibles sur le site et sur les réseaux sociaux de la Ville de Troyes.

Nous installerons le Conseil ce vendredi 20 mars, dans les meilleurs délais, dans le cadre de l'application de la circulaire définie par le ministre de l'Intérieur. Je rappelle que les élus de proximité sont des agents de l'État et agissent sous l'autorité, en la matière du Préfet, sont également des officiers de police judiciaire et interviennent sous l'autorité du procureur de la République. Il y a une nécessité d'assurer une bonne continuité et une bonne garantie des services publics de proximité pour être à vos côtés.

Je me permettrai de revenir vers vous aussi souvent que nécessaire, la coordination s'effectue et nous sommes à vos côtés.

Prenez soin de vous.